

tranche
de vie

ATSA

L'Action Terroriste Socialement Acceptable



● **Comment est venue l'idée de créer l'ATSA (Action Terroriste Socialement Acceptable) ?**

En 1997, Pierre et moi, on s'est rencontrés pis on est tombés en amour. Nous nous sommes posé beaucoup de questions au niveau de l'art et à quoi l'art pouvait servir. Nous avons eu envie de mettre notre créativité au service de causes qui nous semblaient être cruciales. Se servir de l'art pour exprimer des problématiques ou des enjeux qui nous semblaient aberrants et sur lesquels on avait envie de dire des choses, mais aussi pour faire en sorte que les médias et la population aient une tribune pour parler autrement de ces enjeux-là. Alors c'est comme ça qu'on a créé la « banque à bas », notre première œuvre qui dénonçait l'écart

entre les riches et les pauvres. C'était des poêles de cuisine récupérées, mis ensemble, et pis les portes des poêles, c'était un guichet automatique de vêtements chauds pour les sans-abri.

Après avoir fait carrière dans le monde de la nouvelle danse, principalement comme interprète au sein de la compagnie Montréal Danse de 1993 à 2002 ainsi qu'avec plusieurs chorégraphes indépendants tels Danielle Desnoyers, Harold Rhéaume, Linda Gaudreault, Dominique Porte, Paola de Vasconcelos et José Navas, Annie Roy fonde l'ATSA, l'Action Terroriste Socialement Acceptable, en 1997 avec son conjoint et artiste Pierre Allard. ATSA crée des interventions urbaines événementielles sous forme d'installations, de performances ou de mises en scène réalistes faisant foi des aberrations sociales et environnementales qui préoccupent ses fondateurs. Leurs œuvres, souvent très interactives, transforment et questionnent le paysage urbain et redonnent à la place publique sa dimension citoyenne d'espace politique ouvert aux discussions et aux débats de société. ATSA prône une vision non hermétique, active et responsable de l'artiste comme citoyen prenant part au développement durable de sa société.

● **Pourquoi mettre sur pied l'État d'urgence ?**

Dans la continuité de nos actions, l'année suivante, en 1998, c'était le 50e de la Déclaration des droits de l'homme, alors on s'est dit : « Quelle mise en scène on peut mettre sur la place publique pour alerter les gens au fait qu'après 50 ans finalement, il n'y a rien de résolu ? » Alors on a fait un camp de réfugiés en plein centre-ville de Montréal. On en était à notre 7^e édition l'année dernière et on prépare notre 8^e pour novembre prochain, du **21 au 26 novembre 2007** sur la place Émilie-Gamelin. C'est un événement qui a beaucoup évolué et qui a eu sa part de problèmes.

● **Quels sont tes plus beaux souvenirs de l'État d'urgence ?**

C'est des souvenirs d'êtres humains ! Des personnes que je rencontre d'année en année, des personnes qui s'en sortent et pour qui l'État d'urgence a été un moment d'espoir. Ou encore, cela a été 5, 7, 10 jours de trêve, un moment magique dans leur vie à cause de l'art. Parce qu'au camp, c'est un festival en même temps, on appelle ça le « Manifestal ». Donc pendant toutes ces journées-là, presque 24 h sur 24, y a des manifestations artistiques qui viennent toucher le cœur de tout le

monde. Les gens font des belles rencontres et plusieurs en profitent pour consommer moins, parler d'autre chose, se sortir de leur circuit habituel. Le plus beau, c'est que personne n'est inutile au camp. Je ne dis pas que le camp sort les gens du trou et tout le bazar, mais souvent ça donne un « boost » pour qu'ils vivent autre chose pendant un certain temps. Y a peut-être des rechutes, mais les moments vécus au camp restent forts, et dans les moments difficiles, ils peuvent se rappeler qu'ils sont utiles. Et c'est aussi important pour le reste de la population qui n'est pas de la rue d'avoir ce moment de contact, de partage et de reconnaissance concrète des inégalités qui se vivent autour de nous.

**Comment te considères-tu ?
Une activiste, une militante,
une terroriste socialement
acceptable ?**

Sincèrement, Pierre et moi, nous nous considérons comme des artistes avant tout pis des citoyens puisque c'est vraiment l'art qui nous a amenés à réfléchir sur les injustices sociales et à décider que nous avons le goût que cela s'arrête. J'avais envie de créer quelque chose d'utile et lui aussi. Évidemment, c'est une démarche longue et engageante lorsque je scrute un sujet et que j'y développe un discours au sein d'un projet ou d'une réalisation en particulier. J'adopte de nouveaux comportements que j'incorpore à ma vie. En fait, les artistes, c'est des porteurs de messages et moi j'ai choisi de porter ces messages-là. En même temps, mon art a un regard critique sur ce qui mène le monde, car mes œuvres sont faites à partir des points de repère de l'actualité. C'est des choses que tout le monde peut comprendre, pis c'est important dans cette démarche-là de sentir que les gens ont un sentiment de pouvoir en tant que citoyen, de sentir qu'ils peuvent participer à leur société, pis que leurs gestes peuvent changer les choses. Alors si au sein d'une pratique artistique l'art devient mobilisateur, ça fait donc un travail militant qui est pertinent, pis qui laisse sa trace.

**Quel est ton point de vue
sur la (sur) judiciarisation
des personnes marginales ?**

Écoute, c'est un gros sujet, je ne sais pas si je suis vraiment spécialiste dans ce domaine. Je parle beaucoup avec mon cœur. C'est sûr que les personnes en détresse, isolées, qui n'ont peut-être pas les moyens de se défendre, c'est triste à ce moment-là de les enfoncer encore plus dans un schéma d'échec. Ce n'est pas avec des tickets de police que tu vas empêcher un sans-abri de dormir dans un parc. Mais d'un autre côté, c'est vrai que tout le monde a droit de se sentir en sécurité, pis de sentir que le parc est aussi à eux. C'est certain qu'il y a des événements malheureux qui arrivent, pis qu'il y a de la violence, ce sont ces événements-là qui vont finalement faire en sorte que la majorité silencieuse et marginale en écope. Cela les marginalise encore plus, ça les étiquette comme des gens pas corrects ou dangereux. Pour moi, une des solutions serait de miser davantage sur le capital humain. Ça prend plus de monde dans la rue qui vont vers eux autres, qui détectent vite une nouvelle personne qui est dans la rue et qui vont l'amener ailleurs que dans la rue. En même temps, je comprends quand on dit qu'on ne veut pas rendre la rue trop confortable pour que ceux qui sont là se disent pas : « Ben pourquoi je m'en sortirais, je suis bien, on m'amène à manger, j'ai ceci et cela ». Il est impossible de sortir de la rue quelqu'un qui ne veut pas. L'important, c'est d'aller vers l'autre, de toujours donner sa chance, de jamais penser que c'est perdu, et pour cela il manque de capital humain. À ce propos, l'ATSA met sur pied avec Richard Chrétien, de l'entrepôt du sac à dos, le projet « compagnonnage citoyen ». L'idée, c'est d'aller vers quelqu'un qui semble marginalisé et de lui parler. Lui parler pour essayer de comprendre ce qu'il vit et pourquoi il est là. Mieux comprendre aussi les difficultés qu'il rencontre, lui dire bonjour au lieu de le stigmatiser. Le but souhaité par Richard et l'ATSA, c'est que les citoyens rencontrent d'autres citoyens qui, eux, sont marginalisés et qu'un dialogue s'installe,

et pourquoi pas des échanges de services. Commencer à créer des liens entre les gens autour, se donner des petites perches. Je crois que le tissu social est éclaté : les régions, la désinstitutionnalisation, la répression policière, etc. Les gens ont peur d'un côté comme de l'autre. Les gens de la rue ont une richesse : ils ont du temps, une capacité d'observation, ils voient plein de choses. Il y a plein de sans-abri qui sont aussi de grands philosophes avec qui j'ai des super belles conversations. Bref, il devrait exister des cours d'apprentissage à la citoyenneté où il serait enseigné à reconnaître quelqu'un en détresse et à savoir quoi faire. On ne met pas beaucoup d'énergie dans le capital humain. Je pense que « l'accompagnement citoyen » avec plus d'intervenants, plus de ressources dans la rue, plus d'éducation de la population en général seraient de bons plans d'avenir. ■



**Pour chaque don que
vous faites à l'ATSA,
vous pourrez obtenir
un crédit d'impôt de
la part de Revenu
Québec.**



www.atsa.qc.ca